

N°17

Les Échos d'Aurice



RÉDACTION : Commission information / Communication
CONCEPTION / ÉDITION : Copytel Mt-de-Marsan - Juillet 2016
IMPRESSION sur papier recyclé

SOMMAIRE

Sommaire	p.1
Éditorial	p.2
Les affaires municipales	p.3-6
Du côté des associations	p.7-12
Zoom sur l'école	p.13-15
La Fête des Voisins	p.16
Clément, l'amoureux des orchidées ...	p.16

ÉDITORIAL

Consolidons notre 3^{ème} Fleur

Chers concitoyens,

Dans un contexte national exceptionnel ou s'entremêlent catastrophes naturelles, attentats, faits divers inhabituels, réformes impopulaires et évènements sportifs captivants, notre municipalité continue à se mobiliser pour des projets et des aménagements qui contribuent au développement de notre village et de son bien vivre ensemble, conditions essentielles si non nécessaires à une petite collectivité rurale comme la nôtre.



Depuis quelques temps déjà les médias et autres éditoriaux nous vantent les initiatives réalisées par des collectivités en matière de protection des espaces, notamment la suppression des produits phytopharmaceutiques utilisés pour le désherbage des trottoirs, places, espaces verts et cimetières de nos villes et villages.

Afin de consolider notre 3^{ème} fleur, Le sujet de mon éditorial sera essentiellement orienté vers l'interdiction qui nous est faite par la loi d'utiliser des pesticides à compter du 1^{er} janvier 2017 et les moyens limités pour faire face aux végétaux spontanés et autres graminées.

Cette interdiction d'utilisation du glyphosate, herbicide inquiétant pour ces effets néfastes sur la santé, est dictée par une loi dont l'application fera partie des critères prioritaires dans l'examen de consolidation ou d'attribution d'une "Fleur" par le jury des villages fleuris.

Nous engageons donc notre responsabilité dans le respect de ces obligations et comme notre commune d'Aurice n'a pas de monuments historiques ou de sites authentiques à révéler aux touristes et autres gens de passage, l'apport d'un fleurissement diversifié, de bâtiments rénovés et de projets innovants, est un moyen de valoriser notre village et donner une image agréable et attractive de notre localité et de ses habitants.

A compter du 1^{er} janvier 2019, l'interdiction des pesticides sera obligatoire pour tous les particuliers. Néanmoins, une liste de produits appelée "de Bio-contrôle", établie par l'autorité administrative du ministère de l'agriculture, devrait paraître prochainement dans les éditoriaux et circulaires spécialisés.

Dès lors, par nos actions, notre regard sur l'environnement et la biodiversité des espaces verts, doit nécessairement changer. Nos réflexions, nos comportements seront guidés par l'attachement responsable à l'aménagement et à l'entretien de notre patrimoine et bien sûr à son agencement floral.

Chers concitoyens, je fais appel au civisme de chacun pour dorénavant, accepter le nouvel aspect paysager de nos espaces, bien évidemment chacun de vous peut, par ses avis, participer à l'évolution de notre cadre de vie et ainsi poursuivre le soutien à notre 3^{ème} fleur.

Le Maire,
Francis CAZAUX



LES AFFAIRES MUNICIPALES

OÙ VONT NOS IMPÔTS ?

« Les impôts locaux » : c'est ce que chacun d'entre nous appelle la fiscalité locale.

Ces fameux impôts locaux, dits « ménage », regroupent :

- la taxe d'habitation,
- la taxe foncière bâtie,
- la taxe foncière non bâtie

Il y a quelques années, la taxe professionnelle constituait la 4^{ème} branche de l'impôt mais elle est désormais directement prélevée par l'intercommunalité.

En chiffre, la masse des impôts locaux prélevés à Aurice représente (compte administratif 2015) :

	Bases d'imposition effectives 2015 (b)	Taux d'imposition communaux de 2015 (c)	Produits 2015 (b) x (c)
Taxe d'habitation	510 370	0,1076	54 916 €
Taxe foncière (bâti)	1 153 521	0,1571	181 218 €
Taxe foncière (non bâti)	46 147	0,2982	13 761 €
			249 895 €

Un impôt est donc égal au produit d'une base (fixée par l'état) par un taux (voté par la commune).

Ce montant est perçu par le Trésor public et reversé sur le budget communal, en recette de fonctionnement.

Pour information, les taux communaux votés à Aurice restent largement inférieurs à ceux des communes de l'intercommunalité !

Les ressources globales de la commune d'Aurice s'élevaient à 969 747 € au 31/12/15.

Les impôts locaux représentaient donc 25,8% des recettes totales.

À QUOI SERVENT NOS IMPÔTS ?

1) La première des obligations d'une commune est d'assurer le remboursement de sa dette. On entend par dette, les emprunts contractés au cours des mandatures pour entretenir et développer le patrimoine communal.

L'état de la dette au 01/01/2016 représente une annuité de 178 645 € (dont 51 518 € d'intérêts). On peut donc considérer que nos impôts servent à solder ces emprunts à concurrence de 25,8%, soit environ 46 000 €.

2) La suite des obligations de la commune découlent de ses charges structurantes de fonctionnement :

- Personnel communal (environ 200 000 €)
- Charges de gestion courantes (maintenances, énergies diverses, fleurissement, charges du SIVU scolaire, subventions, ..., pour environ 125 000 €)

La part de financement des impôts locaux sur les charges de fonctionnement peut donc être considérée à hauteur d'environ 84 000 €.

3) La commune d'Aurice a pour tradition d'investir.

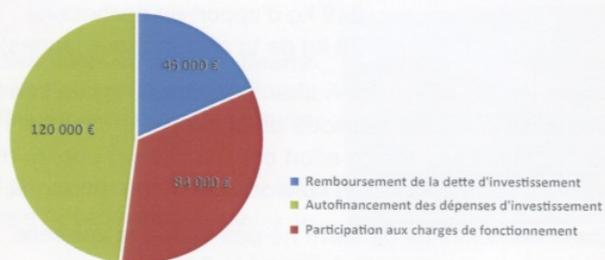
Chaque année, la commune autofinance une part non négligeable des dépenses d'investissement et n'a recours à l'emprunt que pour les grandes opérations (rénovation mairie, extension salle des fêtes, assainissement collectif, rénovation des écoles, ...).

Entre 2014 et 2015, c'est plus de 400 000 € qui ont été injectés dans l'investissement (chemins piétons,

chapelle de Lagastet, équipements divers) et thésaurisés (*) en prévision du futur lotissement de Cès (200 000 €).

Voici donc pour résumer un graphique représentant la répartition de nos impôts locaux

Répartition du produit des impôts locaux à AURICE (en €)



Aurice est donc résolument tournée vers l'investissement puisqu'elle y affecte près de 70% du produit des impôts locaux.

L'adjoint délégué aux finances,
Frédéric LAFITTE

*Thésauriser : Amasser des valeurs pour les garder, sans les faire circuler, sans les placer.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION PROJET	TOTAL
AMIS DE LAGASTET	200,00 €		200,00 €
AMIS DES ÉGLISES ANCIENNES	100,00 €		100,00 €
AMITIÉ ET SOLIDARITÉ AURICOISE	200,00 €		200,00 €
CAUE	150,00 €		150,00 €
CHEMINS PRIVÉS AURICE	200,00 €		200,00 €
CLIN D'ŒIL ASSOCIATION	200,00 €		200,00 €
COMICE AGRICOLE	200,00 €		200,00 €
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME	150,00 €		150,00 €
CSA BASKET	3 000,00 €		3 000,00 €
LES FRANCAS DES LANDES	200,00 €		200,00 €
PASTOUS ET PASTOURETTES	200,00 €		200,00 €
PHOTO CLUB D'AURICE	200,00 €		200,00 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE	200,00 €		200,00 €
TN 10	200,00 €	324,80 €	524,80 €
PETANQUE	200,00 €		200,00 €
GYMNASTIQUE	200,00 €		200,00 €
VOLLEY LOISIR	200,00 €		200,00 €
TOTAL	6 000,00 €	324,80 €	6 324,80 €

■ ASSOCIATIONS AURICOISES

■ ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

SICTOM... QUELQUES INFOS

Votre assiduité au tri des déchets permet au SICTOM d'afficher de bons résultats. Pour 2015, 41 087 tonnes de déchets ont été collectés :

Par habitant 211 kg d'ordures ménagères
 219 kg d'apport en déchetterie
 76 kg de tri sélectif (sacs jaunes)

Parmi les tris effectués, Aurice récupère 23 kg de verre/habitant (recyclable à l'infini), en dessous de la moyenne nationale (28,9 kg) et du SICTOM (27 kg) soit un effort est à envisager pour la récupération, soit nos résidents sont moins consommateurs de boissons !

Dans les colonnes de verre ne pas mettre la vaisselle, les vitres ou les ampoules : direction déchetterie de St-Sever.

Pour rappel : les sacs jaunes sont à demander directement en Mairie.
 Collecte ménagère hebdomadaire (tous les vendredis).
 Sacs jaunes, le jeudi des semaines impaires.

À NOTER : Journée Portes ouvertes au SICTOM du Marsan à St Perdon le Samedi 10 Septembre 2016 avec pour thème « Que deviennent nos déchets ? ». Le meilleur accueil vous y est réservé.



QUARTIER DE BERNÈDE ...



Après l'abri bus, c'est au tour des poubelles ! Un petit habillage suffit pour à la fois signaler mais aussi camoufler.

Marc JUZAN

LES AFFAIRES MUNICIPALES

LA COMMUNE RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Pour traduire en actes la loi de février 2014, dite loi "zéro-phyto", qu'elles vont être les bonnes pratiques à mettre en œuvre ?

Comme je vous le dis dans l'édito, La première chose à nous imposer dorénavant, c'est de changer nos regards, accepter l'herbe comme élément naturel et non comme une matière gênante de notre environnement.

Le seuil de tolérance ne veut pas dire « laisser faire », dans tous les cas, la végétation sera maîtrisée, car il est important de ne pas donner une impression d'abandon.

Pour satisfaire à cette diversité florale qui plait aux citoyens que nous sommes et toujours sensibles à notre environnement végétal, nos jardiniers puisent leur source dans la recherche et la gestion des espaces pour mieux valoriser notre village et de fait, répondre aux exigences du projet de la loi "zéro-phyto" qui poursuit son chemin dans les instances nationales.

Cette nouvelle loi impose à nos jardiniers de faire un état des lieux, définir un plan de désherbage et des codes d'entretien à chaque espace, lister les massifs, arbres, pelouses et voirie afin de déterminer l'usage des matériels qu'ils devront désormais employer pour une meilleure esthétique des espaces.

Depuis 2 ans déjà, nos employés communaux ont réduit de 2/3 l'emploi de produits chimiques sur notre commune. Le but étant de s'inscrire dans une réflexion durable en favorisant la biodiversité végétale autour des parkings, des façades ou des murs de nos bâtiments.

Ces contraintes nous obligeront à respecter 3 conditions :

- 1/ Réhabiliter les espaces existants et les gérer en fonction des plantations (petites surfaces, trottoirs, joints, plantation de masse).
- 2/ Pour concevoir les aménagements, la municipalité s'entoure de conseils ayant des compétences et des références sur des programmes d'avant-projet, exemple, les lotissements, nos jardiniers communaux sont également consultés et impliqués dans les choix qui sont proposés.
- 3/ Choisir les techniques alternatives destinées à limiter l'envahissement des herbes : tonte, désherbage manuel, procédés thermiques, brossage mécanique et, ou paillage.

Enfin, Redéfinir l'entretien des cimetières, sujet très spécifique où traditionnellement chez nous le gravier permet un aspect désherbé mais aujourd'hui non conforme aux directives relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées.

Dans ce contexte, nous envisageons, comme bon nombre de communes landaises, de nous orienter vers d'autres solutions, telles que des allées minéralisées et, ou enherbées permettant une tonte régulière sans utilisation de produits phytosanitaires.

Dans un proche avenir nous devons acquérir des appareils manuels ou motorisés pour pallier au désherbage, ces appareils étant subventionnés à 80% par l'agence de l'eau et par le conseil départemental, seront acquis par 2 communes, en l'occurrence Cauna / Aurice ; D'autres communes de la communauté du cap de Gascogne s'équiperont de la même façon pour une meilleure rationalisation des outils.

Je compte beaucoup sur la communication entre élus, administrés et agents techniques pour vous convaincre de la proximité de cette démarche, des modifications de nos méthodes de travail et du changement des habitudes.

En supplément de ce bulletin municipal, nous organiserons prochainement une réunion publique au cours de laquelle vous seront présentés outre la réglementation en vigueur, des exemples de conceptions d'aménagements, de gestion des espaces et de circulation sur d'autres territoires locaux ou Régionaux, à la suite de quoi, votre avis nous sera précieux pour une meilleure adaptation.



Francis CAZAUX

LE FLEURISSEMENT À AURICE

Voilà 15 ans que notre village participe au concours régional des villes et villages fleuris d'Aquitaine. Après 3 années de rénovations, d'aménagements et d'embellissement floral, c'est en 2004 que la commune a été gratifiée de la 1^{ère} fleur, quelle joie pour les concepteurs de cette démarche.

Puis en 2008, toujours en fonction de l'entretien de notre patrimoine, des projets de développement divers et surtout de la volonté politique de la municipalité tournée vers l'amélioration du cadre de vie, le jury régional nous a attribué la 2^{ème} fleur.

En 2009, Mathieu BACHE a reçu le 1^{er} prix du jardinier, motivé par son investissement auprès des enfants des écoles, en animant des ateliers de jardinage et de fleurissement. Cette pratique est reprise aujourd'hui dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires).

En 2011, le Président du Conseil Général, Monsieur Emmanuelli, a attribué le diplôme d'honneur Départemental à la commune d'Aurice au titre de décoration florale et embellissement du village.

Enfin en Février 2014, dans la continuité de nos réalisations pour un environnement raisonnable et attrayant, notre commune a été dotée de la 3^{ème} fleur qui fait notre fierté à tous.

Cette année le jury régional passera fin juillet et devra, en complément des équipements nouveaux, (station d'épuration, chemins piétonniers,) apprécier la mise en valeur des espaces (parterres, vasques, compositions diverses, 190 arbres et 1000 arbustes divers) et évaluer les projets en cours (création du lotissement de CES, mise en place d'un espace de jeux pour enfants, Mise en place du réseau très haut débit en collaboration avec la communauté de communes et le département).

Nul doute que le jury saura apprécier à leurs justes valeurs, les efforts continus et les compositions élaborées de façon harmonieuse par nos jardiniers / fleuristes, Mathieu, Philippe, Yves et Bernadette qui œuvrent avec bonheur et motivation pour conserver et consolider nos 3 Fleurs et pour notre fierté à tous.



Francis CAZAUX

LES AFFAIRES MUNICIPALES

LE BOURG POURSUIT LENTEMENT SA MUE

Depuis quelques mois des changements s'opèrent dans notre paysage.

La touche finale est maintenant mise aux aménagements de l'entrée du village. Les plantations de vivaces et d'arbustes, les espaces enherbés au pied de la haie suivent le chemin piétonnier.

Plus loin un rapide coup d'œil en traversant le bourg, les jardinières sont en place. Mais, en direction de Saint-Sever, en enfilade, une plate-bande de graminées, de vivaces et d'arbres structure harmonieusement le début de la rue.

Ce nouvel aménagement a été préalablement soumis à l'avis des riverains. Il a été conçu comme le précédent, en tenant compte de la nécessité de réduire la consommation d'eau et le temps consacré à l'entretien, par la mise en place d'un fleurissement pérenne, et rendre ainsi la rue plus sécurisée.

Merci à Mathieu et Yves pour la conception et la réalisation technique de ce projet.

Anne CASTETS



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : QUELLES PRÉVISIONS POUR AURICE ?

Le 4 février dernier, avait lieu à Aurice une réunion de présentation du projet numérique pour le village : y assistaient des techniciens qui seront chargés de « déporter » la fibre de Cauna jusqu'à Aurice, une commerciale d'Orange, ainsi que le chargé de projet du SYDEC, un représentant de la Communauté de Communes, des élus auricois, ainsi que des membres de la commission « Haut débit ».

Suite aux travaux, la montée en débit à Aurice atteindrait les 8 mégas au minimum. Un répartiteur recevant la fibre sera

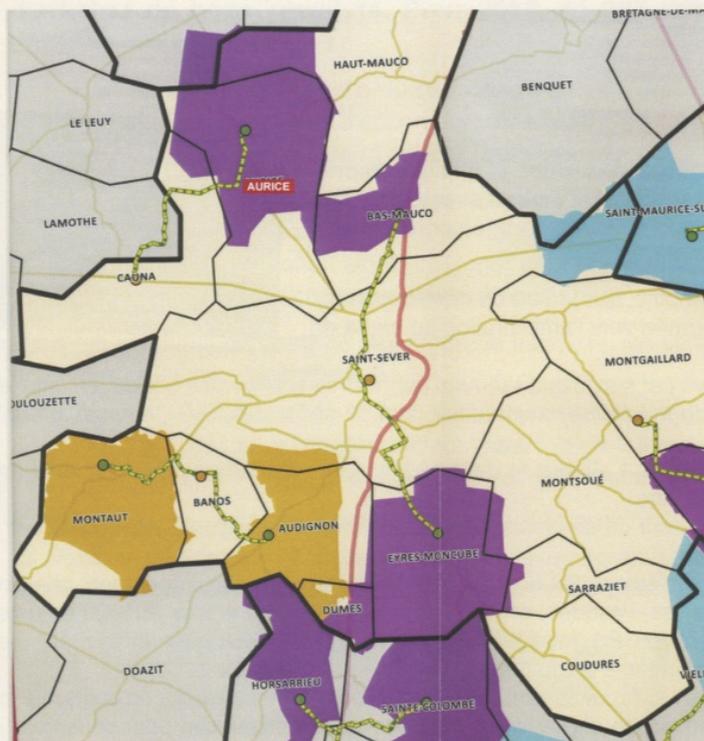
installé face à la salle des fêtes : le débit des habitations alentours pourrait être bien au-delà des 8 mégas annoncés. Par contre, il y aura sans doute des logements non éligibles, car trop éloignés de cette nouvelle installation. Pour ces foyers, à moins de 3 mégas, la solution du satellite restera la seule possible...

Rappelons que la solution prévue pour notre village est mixte : la fibre est déportée de Cauna jusqu'au bourg d'Aurice, puis c'est par le fil du téléphone qu'Internet parvient aux foyers de la commune. La qualité du débit dépendra donc de la distance et de la qualité des installations filaires : nous devons rester vigilants quant aux dysfonctionnements qui pourront être constatés par les usagers à l'issue des travaux. Nous vous encourageons à vous manifester auprès de la Mairie si tel est le cas.

Voici les étapes qui nous ont été annoncées lors de cette réunion :

- Installation de la « boîte » dans le village : juillet 2016 ;
- Raccordement fibre Cauna - Aurice ;
- Electrification de la chambre haut-débit ;
- « Gel » de l'installation pendant 4 mois le temps que les différents opérateurs s'installent ;
- Raccordement et utilisation du très haut débit par les auricois : février 2017.

Christophe SOURROUILLE



LÉGENDE

- Montée en débit en 2016
- Montée en débit en 2017
- Montée en débit en 2018
- NRA
- NRA-MED dans les communes
- Liaisons fibre optique

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

AMITIÉ SOLIDARITÉ AURICOISE

À la conquête du capitole

L'année 2015 s'est achevée par le repas des adhérents de l'ASA : Jacques et Hervé aux fourneaux, et l'inusable Jeannot à l'intendance !

2016 a débuté par l'AG du 14 Janvier, avec présentation du rapport moral par notre présidente Christiane. L'une des 1^{ères} propositions fut de porter le montant de la cotisation à 13 euros afin de palier à l'augmentation des frais liés au fonctionnement de l'association (adoptée à l'unanimité). La 2^{ème} concernait l'élection du Conseil d'administration renouvelable par tiers et remplacer Arlette CAZENAVE, démissionnaire pour raisons de santé, une candidate s'étant déclarée par écrit conformément aux statuts, Mme Maryse JUZAN a été élue ainsi que le tiers sortant.

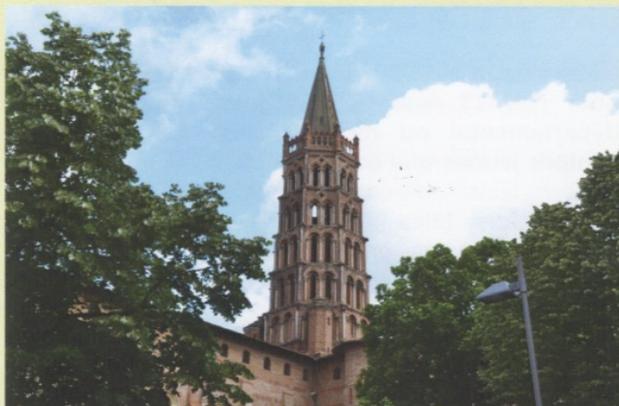
Le nombre d'adhérents est en progression de 4% ; à ce jour nous sommes 174 membres (ce qui fait de l'ASA la plus grande association). Le rapport financier présenté par Keith MANNERS, nous a démontré la bonne santé de l'ASA. En clôture une petite collation agrémentée de chocolats (nous étions en janvier).

Repas du 8 Mai : plus de 100 convives ont fait honneur au repas (au tarif unique).

Le 4 Juin débutait notre saison touristique avec un déplacement vers la ville rose Toulouse.

Le signal du départ était donné vers 6h30 pour un 1^{er} arrêt imprévu à « Trouchet ». Rappel : Lors d'excursion il est impératif de se munir de sa carte d'identité ainsi que sa carte d'adhérent.

Après cet intermède, un petit déjeuner nous a été proposé au café des sports à Vic Fezensac. Toulouse, si chère à Nougaro, nous ouvrait ses bras pour une petite ballade parmi ses divers marchés (légumes, brocante, livres et vêtements etc....) et une 1^{ère} halte et anecdote historique face à l'hôtel de ville, Capitole baptisée ainsi par les Romains. Toulouse, du 12^{ème} siècle à la révolution,



fut gérée par des « Capitouls » issus de la bourgeoisie locale et vêtus de toges, comme les magistrats, rouge et noir, couleurs arborées par les rugbymen du STADE TOULOUSAIN.

La place du Capitole se pare d'une immense croix occitane dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

La visite pédestre nous a conduits vers la Basilique St Sernin qui abrite le sarcophage de l'Evêque SATURNIN sacrifié par des païens, attaché derrière un taureau et traîné sur plusieurs kilomètres ; la visite de ces lieux aurait mérité davantage de temps, tant l'histoire est riche. La suite de la ballade s'est effectuée en bus sous la houlette de notre charmante guide.

Halte déjeuner à l'auberge de Beauzelle près de Blagnac. L'après midi était consacrée, pas comme la basilique, à la visite d'AIRBUS, société européenne créée en 1970 à l'initiative de l'Allemagne, Royaume Uni, Espagne et de la France.

AIRBUS emploie 59 000 salariés de part le monde dont 20 000 en France. BLAGNAC est le siège de l'entreprise ou sont construits les A320- A330-A350 le petit dernier de la série et enfin l'A380, but de notre visite.

L'A380 a nécessité la construction d'un bâtiment de 490 m de long, 250 m de large et 4 m de haut. L'appareil mesure 73 m et 79,6m d'envergure pour un coût de 420 000 millions d'euros. Poids total à vide 200 Tonnes ; en charge 575 Tonnes avec 835 passagers ; 320 000 litres de carburant pour une autonomie de 15 260 Km.

Cessons les termes techniques de cette merveille technologique et intéressons nous à la formation en alternance que propose une telle entreprise : cela va du CAP à l'Ingénieur en passant par les BACS, BTS et LICENCE etc.... Les inscriptions pour postuler se déroulent d'avril à septembre via le site www.airbus.com/work

Cette journée fut passionnante mais il fallait prendre le chemin du retour.

AUTRES RDV :

- 09 Juillet : croisière sur le courant d'Huchet (Léon)
- 16 Juillet : repas des adhérents
- 17 Septembre : visite de la Pierre St Martin
- 06 Octobre : ballade à Dantcharria
- 11 Novembre : repas

ADICHATS A TOTS !

Marc JUZAN



DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

CAUNA SOUPROSSE AURICE BASKET

UNE BELLE SAISON SPORTIVE

Cette saison 2015/2016 est empreinte de satisfaction pour nos 13 équipes engagées en championnat départemental ou régional, tant au niveau des équipes jeunes que des seniors.

Les seniors filles 1, repêchées à l'intersaison en Promotion Région ont réalisé une superbe saison, terminant 4^{ème} en championnat et se qualifiant jusqu'en 1/4 de finale en coupe des Landes. Félicitation à toute l'équipe et au coach Léo BOUTEILLER.



Tout le monde en promo

Les seniors filles et garçons en Promotion de Région en 2016/2017

Pour les seniors 1, objectif atteint avec la montée en Promotion de Région. Après une première partie de saison délicate (6^{ème} à la trêve), la prise en main de l'équipe en janvier 2016 par Marielle DAMINATO et Guillaume TASTET a permis de finir 1^{er} ex-aequo et de valider la montée.



Seniors Masculins

Des finales et de la joie chez les jeunes

Si la priorité du club reste de permettre aux jeunes l'apprentissage du sport collectif, de les amener à progresser dans la joie, disputer quelques finales – peu importe le niveau - procurent toujours de l'émotion et de la joie...

A noter donc les finales victorieuses des **mini-poussins et poussines**, et avec moins de réussite les finales des **minimes filles Série B** (entente CSA/Tartas) et des **minimes garçons Série A** (entente CSA/UCM).



Mini-poussins CSA)



Poussines CSA (manque Emma CAZAUBON, coach)

Comme chaque année, le tournoi du Club en avril a été une grande réussite, avec plus de 300 jeunes basketteurs et basketteuses. Un beau succès, et une belle ambiance sur le terrain et dans les tribunes.

L'encadrement des équipes, la réalisation des manifestations ponctuant la saison (lotos, goûters, déplacements, soirées...) reposent sur l'engagement des bénévoles, et à tous et à toutes un très grand merci, ainsi qu'à la mairie d'Aurice pour son soutien actif.

Pour la saison 2016/2017, les projets et les objectifs sont nombreux :

- Les premiers rôles et pourquoi pas la montée pour les deux équipes seniors
- Engagement d'une équipe dans toutes les catégories de mini-poussins à cadets, soit en autonomie soit en collaboration selon les catégories avec Tartas et UCM (Campagne-Meihlan) dans le cadre de notre CTC.
- Poursuite de l'école d'arbitrage CTC avec l'encadrement de Mathieu BACHÉ
- Interventions en milieu scolaire, TAP

PARENTS, vous souhaitez que vos enfants exercent une activité sportive avec un encadrement de qualité, JOUEURS, BENEVOLES, vous souhaitez contribuer au développement du CSA, venez nous rejoindre.

Stéphane BUCHE,
Co-président
06 32 52 55 82

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES FÊTES

PROGRAMME 2016

Lundi 8 Août : Hyper loto

Vendredi 12 Août : Ouverture officielle des festivités, Repas moules / frites

Samedi 13 Août : Jeux pour enfants et Repas communal en soirée

Dimanche 14 Août : Concours de pêche agrémenté de l'entrecôte, Concours de pétanque, Inter-village et Soirée espagnole (tapas et paëlla)

Lundi 15 Août : Messe, Apéritif communal 17h00 : Course Landaise avec la ganadéria Vert Galant et Vin d'honneur traditionnel

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Bougeons ensemble : les cours de gymnastique volontaire reprendront début septembre

Ils se dérouleront le jeudi de 19H00 à 20H00 dans la salle des fêtes. (Renforcement musculaire, cardio respiratoire, relaxation, étirements...).

Ambiance conviviale garantie.

Venez nombreuses et nombreux.

Martine LABIDALLE,
Co-présidente
06 82 27 18 07



A.C.C.A.

Afin de clôturer cette dernière saison, chasseurs et propriétaires se sont retrouvés autour du traditionnel banquet de chasse le samedi 9 avril en la salle des fêtes. Au menu cette année, nous avons pu apprécier et découvrir la viande tendre et délicate du rôti de cerf, finement préparé par notre chasseur cuisinier Jean Paul HABAS et son équipe, lequel fût d'ailleurs remercié chaleureusement par tous les convives pour l'excellent repas concocté.



Ayant d'abord remercié les différents propriétaires pour la confiance accordée à l'ACCA en lui cédant leurs droits de chasse, le président a salué le bon comportement des chasseurs et appelait à rester unis pour défendre notre loisir préféré face aux multiples attaques dont est victime la chasse.

Il n'oubliait pas non plus de souligner l'effort important des différents chasseurs locaux ou des ACCA voisines par rapport à l'élaboration du plan de chasse d'une part, mais également la lutte contre les nuisibles ce qui permet de maintenir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique prépondérant pour le maintien de notre patrimoine naturel.

En guise de remerciements, l'ACCA Auriçoise récompensait par divers lots les propriétaires des différentes meutes venues prêter leur service au cours des 10 battues réalisées, ainsi que les personnes chargées de la transformation du gibier prélevé.



Enfin, comme chaque année et tant attendu de la part de tous, était remis le prix de la meilleure gâchette qui récompensait le chasseur le plus adroit aux battues. Ce nouveau trophée, qui sera remis en jeu chaque saison, est revenu à Mr Serge DUBAN, chasseur voisin de Saint Sever.

Une nouvelle fois, amitié et convivialité furent les maîtres mots de cette soirée réussie en attendant l'ouverture prochaine.

Président ACCA
Mathieu BACHE

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

PHOTO CLUB D'AURICE

Déjà un an, l'heure du bilan !

L'association du Photo Club d'Aurice va bientôt passer le cap des un an, et déjà un parcours assez riche.

Tout a commencé le 5 juin 2015 devant une petite assemblée attentive, où nous avons exposé nos projets de création d'un club photo sur la commune.

Il y a eu de nombreux échanges avec les personnes présentes, nous avons dans un premier temps fait connaissance, nous avons abordé leur maîtrise ou pas de la photographie, et leurs attentes d'un tel club, l'assemblée était déjà intéressée par un tel projet puisque nous avons distribué dans la commune un flyers expliquant notre désir de créer un Club Photo à AURICE.

C'est ainsi que l'association a vu le jour avec une douzaine de membres, puis rapidement six personnes supplémentaires sont venues gonfler les rangs du club.

La majorité des membres étant d'Aurice, mais pas seulement, nous avons souhaité prendre notre temps pour approfondir nos connaissances, voir comment le club allait fonctionner, avant d'agrandir l'Association, notre principale préoccupation étant d'avoir un groupe soudé dans lequel chacun selon ses connaissances en photo, et son matériel puisse progresser et surtout prendre du plaisir à se retrouver une fois par mois pour échanger sur une passion commune.

Nous nous sommes donc retrouvés, en général le premier jeudi de chaque mois, en commençant par asseoir nos bases techniques de photo, le groupe était demandeur et il nous semblait logique de commencer par le commencement, donc aidé de cours papiers et tuto-vidéo diffusé sur grand écran, nous avons abordé une grande partie de l'année le b.a.-ba de la photo, et mis en pratique ces acquis en faisant des travaux pratiques.

Très vite, nous avons été contactés par M. ESPÉLOSIN président du Club Noir et Blanc de Castets pour participer au concours qu'il organisait en novembre 2015, sur le thème des « Vacances en Aquitaine », pour nous il s'agissait là d'une première expérience ! Nous avons soigneusement sélectionné des clichés en rapport direct avec le thème et confié nos productions pour l'exposition.

Le jour j nous sommes partis une bonne douzaine assister à la remise des Prix. Nous sommes ressortis vainqueurs de ce premier concours avec le 1^{er} Prix attribué à Jonathan CHERRY pour sa belle photo de Biarritz !



Hormis cette victoire inespérée pour un premier concours nous avons pu faire connaissance avec les autres clubs de la région et apprécier l'accueil chaleureux du club Noir et Blanc de Castets.

S'en ai suivi une autre proposition de concours « le challenge départemental des Landes au Printemps » pour lequel nous avons également pris un soin particulier quant au choix des photos à présenter, le thème étant plus ardue « Ombres Lumières et Reflets ».

Comme rien ne semble faire peur aux membres du club et tant mieux ! Nous nous sommes confrontés à une dizaine de club bien plus expérimentés et anciens que nous, cette fois-ci, pas de Prix remporté pour notre Club ! Ce n'est pas grave... nous avons vu comment s'organisait un « concours », forts de ses deux expériences très différentes nous savons déjà comment améliorer ce genre de rencontre et avons déjà en vue un petit concours pour 2017...



Et puis, via notre page facebook : www.facebook.com/photo.club.aurice, Bertrand MAJET, responsable du service des publics, à Écomusée de Marquèze, nous a contactés dans son projet de redynamisation du site. Notre rôle étant de prendre des photos des visiteurs en costumes d'époque dans différents lieux de Marquèze, en noir et blanc à la façon Félix ARNAUDIN.

Nous avons exposé le projet aux membres, qui enthousiastes se sont lancés dans la nouvelle aventure ! C'est ainsi que vous pouvez retrouver le photo club

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

d'Aurice à Marquèze pour le reste de la saison, le 26 juin, le 20 août et d'autres dates à définir que vous pourrez trouver sur notre page facebook citée plus haut.

En mars, Christophe SOURROUILLE, Maire adjoint et responsable des TAP (Temps d'Activités Périscolaire), a pris contact avec nous afin d'immortaliser ces activités dont les enfants parlent beaucoup à la maison mais dont peu de parents peuvent voir réellement le travail et les projets mis en œuvre par les différents intervenants extérieurs ou employés municipaux.

Quelques membres du photo club se sont pliés à l'exercice, les horaires étant en journée en semaine, peu ont pu couvrir ce projet, mais d'autres se sont portés volontaire pour la vente des clichés lors de la fête des écoles du samedi 11 juin à Cauna.

En, effet ce jour-là parents, grands-parents ont pu acheter les photos des enfants prises lors des TAP.

Donc au final, pour le Photo Club d'Aurice une année bien remplie :

- Les cours pour approfondir et asseoir les techniques de bases : OK
- La participation à des concours de différentes grandeurs : OK
- La participation à un projet sur un site réputé, Marquèze : OK
- Projet TAP : OK

Il ne nous reste plus qu'à vous montrer notre travail lors d'une exposition sur la commune d'Aurice courant novembre 2016... prenez note ! Ce sera l'occasion pour ceux qui souhaitent nous rejoindre dans cette aventure de franchir le pas !

Karine DAVERAT



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

TN 10 Chantons sous les Pins... Franc succès cette année encore !

Avec le concert donné en mars à Aurice ! Deux formations musicales de qualité se sont produites : le bassiste François PUYALTO en première partie, puis les fantasques musiciens du groupe Les 'Tits Nassels'.

Merci aux organisateurs qui nous réservent des musiciens « premiers choix » ! Vivement l'édition 2017 de cette manifestation landaise de promotion de la chanson française !

Les élèves de l'école d'Aurice ont clôturé le spectacle en chantant une chanson avec les artistes. En fin de première partie, une classe de l'école élémentaire de Saint-Sever s'était invitée : les élèves présents ont interprété une chanson dont ils avaient composé les paroles, mises en musique par François PUYALTO.



TN10 : une tournée qui commence

Après la première à Aurice le 2 juillet, voici les premiers lieux et dates de notre tournée :

- **MONTAUT** : samedi 3 septembre 2016 (dans le cadre des fêtes)
- **BOOS** : samedi 24 septembre 2016
- **MONT DE MARSAN**, salle du Pégly : samedi 15 octobre (au profit du Club Qetzal)

Christophe SOURROUILLE

LES AMIS DE LAGASTET VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS

Dimanche 4 septembre : repas champêtre sous les platanes. La campagne résonnera des musiques et danses wallisiens et futuniens donnés par les membres de « Moana » de St Martin d'Oney, suivi d'un spectacle « match d'improvisation théâtrale » par la troupe des « Keskonfé » de Dax. Un mixe détonnant : musique des îles et situations burlesques.

Samedi 5 novembre à la salle des fêtes : pièce de théâtre. Les Baladins de Mauco présenteront leur nouvelle pièce « Vive le roi ». Un drôle de roi, venu d'Orient, vient négocier avec la république française...

Samedi 10 décembre : feu d'hiver. Une assemblée originale d'amateurs de chants, jeunes et moins jeunes, dirigée par Bernadette DUPUY accompagnés des musiciens des Pastous entonneront quelques tubes à l'ancienne, ou plus récents. Les danseurs de gigue et « catherine » de 7 à 97 ans seront là, préalablement entraînés par Martine, Jacques et leurs amis, quelques semaines auparavant. Vous serez tenu informé des dates de répétition de danses et de chants mais vous pouvez dès maintenant vous manifester si vous êtes intéressé en appelant le 06 81 56 72 71.

Anne CASTETS

LES PASTOUS ... VICTIMES DE NOTRE SUCCÈS

Les répétitions ont lieu tous les vendredis soirs, se terminant toujours autour d'une bonne table, tel est notre devise... du bonheur avant tout.

Les TAP que nous animons à l'école d'Aurice ont créés des « vocations » et nous ont amenés de jeunes enfants du regroupement scolaire désirant faire des échasses, c'est tout simplement génial !

NOS ÉCHAPPÉES BELLES :

- **24 Mai** : nous étions à AUVILAR (un des plus beaux villages de France) pour la Fête des Vignerons. C'est le RDV incontournable chaque année.
- **24 Juin** : Animation du feu de la St Jean pour les fêtes de St-Sever.
- **24 Juillet** : Défilé à Villefranche de Lonchat (Dordogne)
- **Fêtes d'Aurice** : à suivre !

Jacques BAILLET



ZOOM SUR L'ÉCOLE

Léger parfum de rentrée scolaire ...

Les prévisions font état de 54 élèves à la rentrée prochaine sur nos deux classes à Aurice ! Nous ne sommes pas en manque d'élèves sur le RPI !...

Dès cette fin d'année scolaire, les chaises du restaurant scolaire ont été changées : plus confortables, plus adaptées, elles sont de plus en parfaite harmonie de couleur avec le mobilier existant. Dans les classes, des tables anciennes ont été elles aussi remplacées. Enfin, le SIVU scolaire a voté le remplacement du Tableau Numérique Interactif de la classe de CM1-CM2 : un vidéo projecteur interactif (VPI) - dispositif plus performant encore - est en commande !

Christophe SOURROUILLE



« Lire et Faire Lire »... Faites entendre votre voix !

« Lire, pour vivre plusieurs fois » dit Alexandre JARDIN écrivain, fondateur de cette action. « Lire et faire lire » est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Dans notre regroupement scolaire cette initiative est mise en place à l'école de Cauna ou Aurice dans le cadre des TAP (Temps d'activité périscolaire). Il s'agit une fois par semaine, d'assurer une séance de ¼ d'heure de lecture pour transmettre le plaisir de lire, auprès de petits groupes d'enfants (6/7) de 8 à 10 ans et cela pendant une période de sept semaines.

Notre équipe est composée de 4 personnes et nous nous relayons au cours de l'année. Les livres sont empruntés à la Médiathèque de Saint-Sever, qui met à notre disposition albums jeunesse, contes illustrés, romans... La Ligue de l'Enseignement des Landes nous invite à Mont de Marsan à un ou deux regroupements de bénévoles, ce qui permet des échanges sur la pratique de lire, de résoudre les écueils, de collecter des titres d'ouvrages à lire, de découvrir le monde foisonnant de littérature jeunesse. Bref cela booste notre motivation.

Je vous en parle aujourd'hui, parce que cet engagement se fait de façon souple, selon les disponibilités de chacun, et que notre équipe doit s'étoffer de quelques membres pour assurer la rentrée prochaine. Alors faites entendre votre voix...

Pour tout renseignement : 06 81 56 72 71

Anne CASTETS

Temps d'Accueil Périscolaire

Nous avons souhaité valoriser le travail accompli lors des TAP de l'année. Une façon de rendre hommage au travail des différents intervenants, tout en apportant un témoignage de ce qui est fait pendant ces temps avec les enfants.



Ainsi, le jour de la fête scolaire, nous avons présenté des images, des vidéos, et quelques objets réalisés cette année. Pour cela, le Club Photo d'Aurice nous avait prêté main forte en réalisant des dizaines de clichés, que les parents d'élèves ont pu admirer et... commander !

Une expérience et un partenariat à renouveler !!

De plus, le 24 juin à l'école d'Aurice, nous organisons en fin de journée le « vernissage » des fresques réalisées en atelier « céramique » par les trois groupes d'élèves. En présence de Fanette BILLARD, intervenante céramiste de Saint Sever, nous avons montré et commenté les trois lieux ainsi décorés : le préau extérieur, la salle de restauration et le préau intérieur.

Christophe SOURROUILLE

L'école d'Aurice à l'aventure !

Séjour à Pissos

Nous sommes partis à Pissos du 10 au 13 mai.

Nous avons fait plusieurs activités : VTT, tir à l'arc, canoë, course d'orientation et découverte du milieu.

Chaque groupe faisait 2 activités par jour.

La journée se terminait vers 17h puis on rentrait au centre. Après le repas du soir, nous faisons une veillée et le dernier soir une boum.

Durant le séjour, nous avons fêté 2 anniversaires : Maxime et Malika.

Le canoë

Nous avons été accueillis par Sylvain et Philippe qui nous ont fait découvrir le canoë.

Une demi-journée était consacrée à l'initiation et une journée à la descente de la Leyre. Chaque groupe a parcouru 6 ou 8 kilomètres durant la journée.

Certains enfants ont essayé le kayak (pagaie à 2 pales).

Pour pratiquer le canoë, nous devons être équipés d'un gilet de sauvetage, d'une pagaie à 1 pale, de vieilles chaussures et d'un maillot de bain.

Nous avons vu des branches de très près et certains enfants ont goûté à la fraîcheur de la Leyre.



La course d'orientation

C'est avec Olivier, notre guide, que nous avons participé à la course d'orientation.

Le but était de trouver le plus rapidement possible les 7 balises et de répondre aux deux questions de chaque balise. Les questions portaient sur le milieu naturel de Pissos.

Nous étions répartis en équipe de 4 et nous devons impérativement rester ensemble.

Olivier notait l'heure de départ et d'arrivée, puis il vérifiait les réponses aux questions.

Le vainqueur n'était pas forcément le plus rapide mais celui qui avait le plus de bonnes réponses.

C'était une super course !!!



ZOOM SUR L'ÉCOLE

Découverte du milieu forestier avec Olivier



Lors de notre séjour à Pissos, nous sommes partis dans la forêt découvrir la faune et la flore. Nous avons suivi la Leyre puis nous sommes montés dans une forêt.

A côté de la Leyre, nous avons observé des plantes (fougère aigle, bourdaine, menthe aquatique, l'aulne glutineuse et l'osmonde royale). Dans la forêt, on a pu observer de la bruyère, des chênes Tauzin (ses feuilles sont très douces) et des chênes pédonculés.



Dans la forêt haute, il y a plutôt des pins maritimes. Olivier nous a donné le nom de quelques animaux qui vivent autour de la Leyre : la loutre, le pic-vert, le martin-pêcheur.

On a vu un nid de pic-vert et on a appris que le martin-pêcheur vivait dans un terrier construit entre les racines des arbres au bord de la Leyre.

Après, nous sommes allés dans une maison. Il y avait plein d'animaux empaillés: il y avait des rapaces, des petits mammifères et des reptiles. Certains étaient morts de vieillesse, d'autres de maladie, d'autres ont été tués. Ensuite, on a fait un herbier avec les feuilles que nous avons ramassé.

Nous avons appris plein de choses sur la faune et la flore.

Les élèves de CE2 / CM1

Le tir à l'arc

Lors de notre séjour à Pissos, nous avons fait du tir à l'arc. Nous avons d'abord rencontré Richard qui nous a appris à nous servir d'un arc. Nous nous sommes entraînés à tirer des flèches sur une cible à cinq couleurs : blanc, noir, bleu, rouge et jaune.

Ensuite, nous avons fait un tournoi. Il fallait marquer le plus de points possibles en mettant des flèches dans chaque couleur. Ce n'était pas facile mais heureusement, Richard était très rigolo.



Dans la partie où on devait toucher toutes les couleurs avec 5 flèches, Maître a perdu tous ses points.

Lors de l'épreuve finale, Richard a placé trois ballons gonflés, un gros, un moyen et un petit. Le gagnant était le tirer qui arrivait à éclater les trois ballons le plus vite possible. On a bien aimé cette épreuve des ballons !

Les élèves de CE2 / CM1



La fête des Voisins

Il y avait LAGASTET... BERNÈDE.
Voici que le bourg entre en scène !



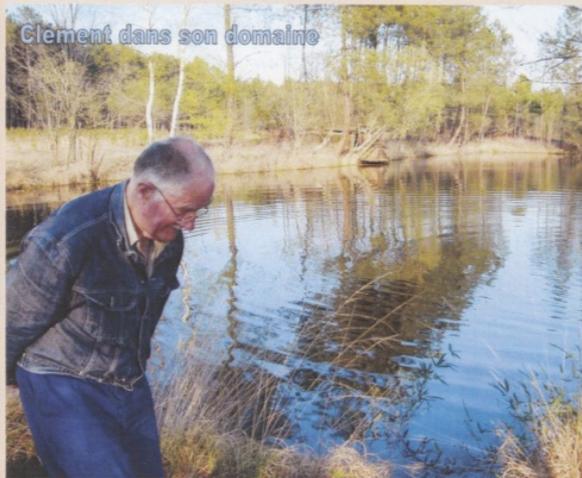
CLÉMENT, L'AMOUREUX DES ORCHIDÉES !

Le 26 mars dernier, Clément Lalanne nous quittait.

Pour ceux qui le côtoyaient, il était un amoureux farouche des fleurs, des plantes avec une dévotion pour les orchidées. Intarissable et incollable sur le sujet.

Un homme passionné et passionnant ! On pouvait passer des heures à l'écouter : il aimait aussi raconter les histoires d'antan ou l'Histoire, tout court.

Sylvie MARTINS



Clément dans son domaine



Clément à la recherche des Orchidées

